
ORDRE du JOUR

Conseil communautaire du MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

à 19h30, Salle de l'Atelier, 79 rue des Jardiniers 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE.

- I - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS

- 1.1. Avenant à la Convention du Programme d'Intérêt Général (PIG) de la Communauté d'agglomération - rapporiteur : Monsieur de LONGEVIALLE
- 1.2. Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la cession du terrain "la Glacière" 50 avenue Laurent Bonnevay à Gleizé - rapporiteur : Madame BUTET

- II - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENT - rapporiteur : Monsieur ROMANET-CHANCRIN

- 2.1. Présentation du rapport sur la situation 2025 en matière de développement durable et de numérique responsable

- III - PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, CONTRAT DE VILLE, COHÉSION SOCIALE - rapporiteur : Madame BAUDU-LAMARQUE

- 3.1. Déclassement par anticipation du Domaine Public rue Pierre Montet à Villefranche-sur-Saône en vue de la cession d'une parcelle à Deux Fleuves Rhône Habitat

- IV - FINANCES - rapporiteur : Monsieur DUTHEL

- 4.1. Rapport d'orientations budgétaires 2026
- 4.2. Budget Principal 2025 - décision modificative n° 1
- 4.3. Budget Annexe Assainissement 2025 - décision modificative n°1
- 4.4. Budget Annexe Eau 2025 - décision modificative n°1
- 4.5. Budget Annexe Assainissement - Fixation des durées d'amortissement des biens - Complément
- 4.6. Budget Annexe Eau - Fixation des durées d'amortissement des biens - Complément

- V - RESSOURCES HUMAINES - rapporiteur : Monsieur DUTHEL

- 5.1. Rapport de situation en matière d'égalité femmes / hommes
- 5.2. Adhésion aux conventions de protection sociale complémentaire - santé et prévoyance

- VI - COMMANDÉE PUBLIQUE - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 6.1. Groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commandes relatif à la désignation d'un délégué à la protection des données (DPO) et aux prestations de service pour assurer la conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD)

- VII - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 7.1. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L.5211-10 du CGCT
7.2. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire